

Recommandations pour les patients atteints de maladies auto-immunes ou auto-inflammatoires en période épidémique COVID-19



(Lupus systémique, Sclérodermie systémique, Sjögren primitif, Vascularites, Myosites, Maladie de Still, Fièvre Méditerranéenne Familiale...)



Les recommandations présentées dans cette fiche sont actualisées à la date du **mardi 15 mars 2022** mais peuvent être amenées à évoluer.

Nous vous recommandons de consulter le site dédié du gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus



À partir du 14 mars 2022, le pass vaccinal est levé. Le pass sanitaire reste nécessaire dans les hôpitaux. Le masque n'est plus obligatoire dans les lieux publics, sauf à l'hôpital et dans les transports.



Si vous êtes à risque de forme sévère ou si vous êtes au contact de patients à risque, continuez à respecter les gestes barrières en public et en réunion de famille tant que l'épidémie n'est pas éteinte, même si vous êtes vaccinés

Source : www.gouvernement.fr/info-coronavirus



Portez toujours un masque* pour aller dans les lieux publics et lorsque la distanciation n'est pas possible même en famille



Lavez-vous les mains à l'eau et au savon (au moins 1 min), ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique plusieurs fois par jour et après chaque contact, et après les éternuements (à faire au creux du coude) ou mouchages de nez (avec mouchoir à usage unique) et après avoir touché des surfaces qui pourraient avoir été contaminées.



Pour vous moucher, utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le immédiatement.



* Pour les patients fragiles, préférez le masque FFP2



Évitez de porter vos mains à votre visage sans les avoir au préalable lavées à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique



Aérez régulièrement votre environnement, au moins 10 minutes 3 fois par jour.



≥ 2 m de distance



Ci-contre quelques conseils pour éviter toute contamination en famille



D'après *The New York Times*
<https://urlz.fr/eyfE>



Placé derrière l'enfant ou câlin à la taille visage éloigné, j'évite d'inhaler l'air et les micro gouttelettes qu'expirent l'enfant. Je n'oublie pas de me repasser les mains au gel hydro-alcoolique ensuite.





Suis-je à risque de forme sévère de COVID-19 ?

Plus d'infos sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>

Je suis à risque de forme sévère si

- Je suis à forte dose de corticoïdes de manière prolongée (≥ 10 mg d'équivalent ...)
- J'ai une fibrose pulmonaire
- J'ai une HTAP
- J'ai une insuffisance rénale sévère
- J'ai une comorbidité associée :
 - Obésité avec IMC + de 30 kg/m²
 - Diabète non équilibré/compliqué
 - Antécédent : HTA compliquée, AVC, maladie coronaire, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque, cirrhose, pathologie respiratoire, insuffisance rénale chronique, cancer sous traitement.
- Je suis enceinte

Je suis à risque de forme sévère et je suis fortement immunodéprimé si

J'ai un traitement immunosupresseur fort comme par exemple : l'**azathioprine** (IMUREL®), le **mycophénolate mofétil** (CELLCEPT® ou MYFORTIC®), le **cyclophosphamide** (ENDOXAN®), le **rituximab** (MABTHERA®), l'**obinutuzumab** (GAZYVARO®), les **JAK inhibiteurs**, les **corticoïdes à fortes doses**... (contactez votre médecin référent).



Si je suis fragile et à risque de forme sévère, même vacciné, je maintiens les gestes barrières.



J'ai déjà reçu 3 doses de vaccin contre la COVID-19 : Dois-je en faire une 4^{ème} ?

Oui dès 4 mois après la dernière dose si les 3 doses correspondaient à une vaccination initiale parce que je prends des immunosupresseurs forts

Non si la 3^{ème} dose était un rappel et que je ne prends pas d'immunosupresseurs forts

Ouvert pour les plus de 80 ans ayant reçu une dose de rappel depuis plus de 3 mois

Si je suis fortement immunodéprimé et n'ai pas fait d'anticorps après un schéma vaccinal complet ou si je suis non éligible à la vaccination (*Plus d'infos : <https://urlz.fr/gYzQ> et sur ameli.fr : <https://urlz.fr/gYzP>)

La combinaison **tixagevimab/cilgavimab** peut aussi être proposée en prévention de la COVID-19 avec une administration d'une dose unique apportant une protection pendant au moins 6 mois dans les cas suivants : **patients insuffisamment ou non répondeurs après un schéma vaccinal complet et à risque de forme sévère de COVID-19 ou non éligible à la vaccination et qui sont à haut risque de forme sévère de COVID-19*** (tels que patients recevant un

traitement par rituximab, azathioprine, cyclophosphamide ou mycophénolate mofétil, patients ayant reçu une greffe d'organe solide...).

Dans ces situations, contactez le médecin hospitalier référent de votre maladie qui pourra vous conseiller, vous orienter si besoin et juger si un traitement spécifique ou une hospitalisation est nécessaire.

Pour les patients avec maladies auto-immunes/auto-inflammatoires ayant une PCR ou un test antigénique positif ou ayant des symptômes qui font penser à la COVID-19 (toux, fièvre, diarrhées, perte d'odorat ou du goût...), qu'ils soient ou non vaccinés

- Isolez-vous à domicile
- Si vous êtes sous traitement corticoïdes, colchicine, plaquénil, surtout ne l'arrêtez pas
- Pas d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS : Ibuprofène et tous les autres), ni de corticoïdes pour traiter un accès fébrile ou infectieux. Prendre du paracétamol.
- Si vous êtes sous immunosupresseurs/biothérapies/ biomédicaments, arrêtez temporairement votre traitement et prenez contact avec votre médecin spécialiste. **Des traitements spécifiques contre la COVID-19 sont disponibles : paxlovid, sotrovimab (à discuter).**
- Contactez votre médecin traitant
- Prenez rendez-vous pour vous faire tester au plus vite
- Respectez les gestes barrières vis-à-vis de votre entourage immédiat et portez un masque chirurgical en présence d'autres personnes dans la même pièce pour une période d'au moins 7 jours
- Surveillez votre température pendant au moins 7 jours et voyez avec votre médecin traitant si une surveillance de la saturation est nécessaire (une location de saturomètre est possible en pharmacie)
- Dans la mesure du possible, dormez séparément

Les zones communes, salle de bain par exemple, si elles sont partagées doivent répondre à des mesures d'hygiène robustes, nettoyées et désinfectées fréquemment (eau de javel). Ne partagez pas les serviettes et produits d'hygiène

- Évitez de toucher les poignées, interrupteurs et surfaces planes, nettoyez et désinfectez fréquemment (eau de javel) pour protéger les personnes qui vous entourent
- Aérez plusieurs fois par jour maison / appartement
- appelez le 15 uniquement en cas de symptômes graves, gêne respiratoire ou malaise ou si vous n'arrivez pas à contacter votre médecin traitant
- Avec un schéma vaccinal complet, l'isolement est de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^{ème} jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48h. Isolement de 7 jours dans le cas contraire
- La reprise de votre traitement immunosupresseur/ biologique/biomédicament doit se faire en général 2 à 3 semaines après la fin des symptômes et sur recommandations de votre médecin spécialiste



Rappel des nouvelles règles d'isolement au 4 janvier 2022, si vous êtes :

POSITIF



Vous avez un schéma vaccinal complet

- **Isolement de 5 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^{ème} jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48h
- **Isolement de 7 jours** dans le cas contraire

Vous avez un schéma vaccinal incomplet

- **Isolement de 7 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^{ème} jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48h
- **Isolement de 10 jours** dans le cas contraire

CAS CONTACT

- **Pas d'isolement**
- **Test antigénique ou PCR immédiat**
- **Autotest** à J+2 et J+4 (à compter du jour où vous apprenez que vous êtes cas contact)

- **Isolement de 7 jours**
- **Test antigénique ou PCR** à l'issu de l'isolement

Et si je partage mon domicile avec un proche à l'état de santé jugé fragile ?

Vous devez **strictement respecter les gestes barrières si vous développez des signes d'infection**. Pour toute question concernant votre environnement de travail, nous vous invitons à consulter la rubrique « Retour au travail » sur le site dédié du gouvernement via le lien ci-contre : <https://urlz.fr/e5MS>.



Des questions sur le coronavirus ?

www.gouvernement.fr/info-coronavirus ou
numéro d'information gratuit 0 800 130 000

filière de santé
maladies rares

fai2r